



Carte d'identité

Dès le 1^{er} janvier 2003, le citoyen suisse doit se rendre personnellement (les enfants également, accompagnés d'un représentant légal) dans sa commune de résidence principale, soit pour Roche à l'Office de la population.

Pour ce faire, il est indispensable de vous munir des documents officiels suivants :

- Votre ancienne carte d'identité, même échue
En cas de perte : veuillez le signaler auprès de la gendarmerie afin qu'elle vous établisse un avis à nous présenter.
- Un document d'état civil (s'il n'est pas déposé à la commune)

Attention ! Pour les enfants de parents non mariés, séparés ou divorcés, les documents nécessaires sont les suivants :

- parents non mariés : la présence des deux parents ou une procuration et la copie de la pièce d'identité signées du parent absent
 - en cas de séparation : la présence des deux parents ou une procuration et la copie de la pièce d'identité signées du parent absent
 - en cas de divorce : le jugement de divorce définitif et exécutoire (entier) avec mention de l'autorité parentale. Dans le cas où celle-ci serait conjointe, la présence des deux parents ou une procuration et la copie de la pièce d'identité signées du parent absent est requise.
- Une photo passeport récente de très bonne qualité, selon les normes suisses. !!! Préférez aller chez un photographe, les photos seront de bien meilleure qualité (indispensable pour les personnes ayant les cheveux gris ou blancs) !!!
 - CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant, à payer de suite.

Une demande de carte d'identité peut également être faite **en combinaison** avec le passeport biométrique, par Internet sur www.biometrie.vd.ch ou par téléphone au 0800 01 1291.

Adresse du signataire :

_____, le _____

N° de téléphone du signataire :

PROCURATION

Je, soussigné, Madame / Monsieur _____ en qualité de représentant
légal, autorise :

mon/mes enfant(s) :

1. _____ (nom, prénom, date de naissance)
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

à entreprendre les démarches permettant l'établissement d'un passeport et/ou d'une carte d'identité
auprès du Secteur des documents d'identité – Centre de biométrie à Lausanne, accompagné(s) de
sa/leur mère ou de son/leur père _____
(nom, prénom, date de naissance)

Signature : _____

Annexe : copie de ma carte d'identité ou de mon passeport signée (obligatoire)